



Clermont-Ferrand, le 1er octobre 2020

PRIX VARENNE 2020

RAPPEL AVANT CLÔTURE AU 15 OCTOBRE

Début septembre, nous vous avons informé du lancement des Prix Varenne 2020.

Nous vous rappelons qu'il ne vous reste que 15 jours pour y participer et envoyer vos productions.

Pour rappel :

Les journalistes de la Presse Quotidienne Régionale et Départementale (PQR et PQD)

Les Journalistes de la Presse Hebdomadaire Régionale (PHR)

Les journalistes de la Presse Quotidienne Nationale (PQN)

Les journalistes de la Presse Magazine

Les Journalistes Reporters Photographes pour l'ensemble de la Presse écrite avec le concours de **Canon**

Les Journalistes Reporters d'Images (JRI)

Les Journalistes de la RADIO

Ces prix s'adressent à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle, salariés, pigistes dans un des quotidiens nationaux, régionaux ou départementaux, dans un des hebdomadaires régionaux ou départementaux, dans un magazine de la presse française et à l'ensemble des journalistes de la radio, aux journalistes reporters d'images, salariés d'une radio ou d'une télévision de la langue française.

Le reportage écrit, audio, vidéo, photo, présenté portera sur tous les domaines de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc. Il devra avoir été réalisé entre le 2 septembre 2019 et le 1^{er} octobre 2020.

La dotation globale des PRIX VARENNE est de 70 000 €.

Attention : Les lauréats du concours 2019 ne sont pas autorisés à concourir pour cette nouvelle édition.

Modalités des concours sur le site de la Fondation Varenne :

<https://www.fondationvarenne.fr/inscriptions-en-cours/>

Bien à vous,

Philippe PAGE,
Directeur général

Contact : Nathalie IVANOWICH – Tél. : 01 47 04 14 68 – Mail : nathalie.ivanowich@fondationvarenne.com

Fondation Varenne

Siège social : 79, avenue Raymond Poincaré ■ 75116 Paris ■ Tél. : + 33 [0]1 47 04 14 68
Administration : 7, place de Jaude ■ 63000 Clermont-Ferrand ■ Tél. : + 33 [0]4 73 17 19 35